



Ministère du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité
Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages
Plan Transition Numérique dans le Bâtiment

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

RECENSEMENT D'OPERATIONS DE NUMERISATION ET DE MODELISATION D'OUVRAGES EXISTANTS

Référence : PTNB – 04.15

*Date de publication : 18 Septembre 2015
Date de clôture : 2 Novembre 2015 à 12h00*

OBJET : RECENSEMENT D'OPERATIONS DE NUMERISATION ET DE MODELISATION D'OUVRAGES EXISTANTS

1/ Responsable de l'appel à projet.

Le Plan Transition Numérique dans le Bâtiment agissant par délégation du Ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité - Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages.

2/ Contexte.

Le plan de relance de la construction initiée par Sylvia PINEL, Ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité soutient l'innovation dans la construction. La dynamique à initier au sein de la filière en appui à la généralisation des outils numériques dans la construction et la rénovation est centrale. Le secteur des bâtiments existants constituant l'essentiel du parc de bâtiments, l'arrivée de nouvelles technologies, de nouveaux process et de nouveaux outils vont permettre de numériser des bâtiments, de les modéliser puis, dans un second temps, de les intégrer à la maquette numérique et au processus BIM.

Les contraintes sont différentes que pour une construction neuve et il est donc important d'étudier les modalités d'insertion des ouvrages existants dans la maquette numérique. Maquette numérique qui pourra servir à l'exploitation, gestion et maintenance ou réhabilitation de l'ouvrage.



3/ Modalités d'appui aux projets

Cet appel à manifestation d'intérêt ne comporte pas d'enveloppes financières. Il s'agit d'une démarche volontaire de la part des soumissionnaires pour accompagner l'Etat et le Plan Transition Numérique dans le Bâtiment dans le développement et la mise à disposition d'outils numériques de bureau et de chantier.

Les candidats au présent appel ne pourront prétendre à aucune indemnité pour les frais qu'ils auront pu engager pour participer au présent appel à manifestation d'intérêt et à l'élaboration de leur dossier.

Leur contribution sera toutefois valorisée dans le cadre de la communication nationale du Plan Transition numérique dans le bâtiment et alimentera les initiatives du plan en vue de recommander les solutions les plus efficaces.

4/ Objectifs de l'appel à manifestation d'intérêt.

Pour le Plan Transition Numérique dans le Bâtiment, l'objectif de cet appel à manifestation d'intérêts est de recenser des projets de numérisation et de modélisation de Bâtiments afin d'en analyser les méthodes, les outils et les processus utilisés en vue de valoriser les bonnes pratiques et étudier les pistes d'une généralisation.

Ce recensement, qui fera l'objet d'une analyse en étroite collaboration avec les organisations professionnelles du bâtiment, dont les représentants seront désignés par les membres du comité de pilotage du Plan Transition Numérique dans le Bâtiment, permettra d'identifier des opérations pilotes ou référentes, de leur donner de la visibilité et de mettre en avant leurs bonnes pratiques. Le recensement pourra donner lieu à des analyses plus fines en vue d'en dégager les leviers de démultiplication.

Le recensement de l'existant vise ainsi à alimenter les travaux du Plan Transition Numérique dans le Bâtiment en fonction du besoin des utilisateurs et à partir des premières solutions existantes sur le marché.

5/ Champs d'application du recensement des opérations de numérisation et de modélisation des ouvrages existants.

Les projets de numérisation et modélisation des ouvrages existants peuvent être, en priorité, de nature suivante :

- Maison individuelle ;
- Habitation collectif à usage d'habitation ;
- Bâtiment tertiaire (bureaux et/ou commerces) ;
- Etablissement public (Etablissements scolaires, musées, ...)

D'autres types d'ouvrages peuvent être proposés.



6/ Modalités de réponse.

Les entités répondant à cet appel à manifestation d'intérêt doivent exprimer leurs motivations et détailler les éléments figurant en annexe 1.

7/ Langue de rédaction de la manifestation d'intérêt.

La manifestation d'intérêt doit être rédigée en français.

8/ Date limite de la remise de la manifestation d'intérêt.

La date limite de remise est fixée au 2 Novembre 2015 à 12h00, cachet de la poste faisant foi. Pour les envois par courriel, l'heure de réception du courriel fera foi.

9/ Adresses d'envoi de la candidature.

Adresse postale :

Plan Transition Numérique dans le Bâtiment
AMI opérations de numérisation et de modélisation d'ouvrages existants
4, avenue du Recteur Poincaré
75016 Paris

Et/ou

Adresse électronique :

Objet du message : AMI opérations de numérisation et de modélisation d'ouvrages existants

pierre.mascloux@batiment-numerique.fr

10/ Demandes de renseignements complémentaires.

Toutes les demandes de renseignements complémentaires sont à adresser par courrier électronique à l'adresse suivante : pierre.mascloux@batiment-numerique.fr